

Tarbes, le 4 avril 2011

Monsieur Jacques BEHAGUE  
Conseiller général de Luz Saint Sauveur  
Chemin Astazou  
Route de Bartrès  
65100 LOURDES

Monsieur le Conseiller Général,

Jeudi 31 mars 2011, quelques instants après l'élection du Président du Conseil Général, vous avez répondu favorablement à la sollicitation dont vous étiez l'objet de la part du PRG, de vous faire élire au sein de la Commission permanente en qualité de vice-président sur le contingent des postes revenant à cette formation politique.

Un élu ne pouvant siéger tout à la fois dans la majorité de gauche, associé à l'exécutif, est dans l'opposition de droite de notre assemblée, j'ai pris acte de votre ralliement au groupe P.R.G. et donc de votre départ de l'entente républicaine.

Chacun est libre de ses choix, mais il convient d'en tenir informée l'opinion publique.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Général, ma considération distinguée.